



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°20230609040 • MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le vendredi 9 juin 2023, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée le vendredi 2 juin 2023, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

14 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACO, Michèle CORNET, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN.

5 absents : Lucette ORTIZ-CASTILLO ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Gérard CASENOVE ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Amandine DUCHATEAU ayant donné procuration à Florence GONTRAN, Robert JASSEREAU ayant donné procuration à Armel BRIAND, Stéphanie PACHIS.

Le Conseil Municipal désigne Madame Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que les tarifs communaux actuels sont en vigueur depuis le 14 juin 2018 ;

Présente à cet effet, un projet de modification des tarifs de location des salles communales ;

Précise que, pour les associations, le projet de modification des tarifs ne concerne que les locations de salles communales en dehors des périodes habituelles d'utilisation faisant l'objet d'une convention de mise à disposition.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité, soit 16 voix pour et 2 abstentions,

Approuve le projet de modification des tarifs de locations des salles communales présenté. Fixe les nouveaux tarifs conformément à l'annexe attaché au présent document.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 066-216602300-20230609-20230609040-DE



Tarifs de location des salles communales

LOCATIONS DE SALLES	Tarifs		Caution
	Domicilié à Vinça	Domicilié hors Vinça	
• Location salle des Fêtes Pierre GIPULO			
Personne physique ou morale à but non lucratif (journée)	250 €	350 €	400 €
Personne physique ou morale à but lucratif (journée)	400 €	500 €	400 €
Associations (journée)	gratuit	250 €	200 €
• Location de salles du complexe du Canigou			
Location salle de la Têt			
Personne physique ou morale à but non lucratif (journée)	600 €	700 €	1 000 €
Personne physique ou morale à but lucratif (journée)	1050 €	1 150 €	1 000 €
Associations (journée)	gratuit	500 €	500 €
Location salle de la Lentilla			
Personne physique ou morale à but non lucratif (journée)	250 €	350 €	350 €
Personne physique ou morale à but lucratif (journée)	350 €	450 €	350 €
Associations (journée)	Gratuit	250 €	200 €
Location salle du Llech			
Personne physique ou morale à but non lucratif (journée)	200 €	300 €	300 €
Personne physique ou morale à but lucratif (journée)	300 €	400 €	300 €
Associations (journée)	Gratuit	200 €	150 €

Droits de place :

- Marché des mardis et jeudis : il n'est pas proposé de modification des tarifs établis par décision n° 20210319034 du 19 mars 2021. Les tarifs restent en vigueur.
- Camion et semi-remorques : 15 euros la journée
- Emplacements des cirques, spectacles et animation : 40 euros la journée et caution de 150 euros
- Foire de la Saint André : 2 euros 50 par mètre linéaire (décision n° 20161110013)

Location de matériel : (gratuit pour les associations vinçannaises)

- 5 euros la table et 0.50 euros la chaise + caution de 50 euros
- Estrade hors territoire communal : 220 euros sans transport + caution de 100 euros
- Location benne camion Iveco exclusivement pour les déchets verts : 30 euros

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 066-216602300-20230609-20230609040-DE

